

COMMUNE DE SOUBISE

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

DICRIM

Après les tempêtes et raz de marée de 1999 et 2010, j'ai décidé, conformément à la réglementation, de porter à votre connaissance les risques majeurs identifiés par les services de l'Etat dans le dossier communal synthétique.

Il s'agit des risques « inondations », « mouvements de terrain » et « industriels ».

Ce document, dénommé DICRIM, mentionne les actions menées afin de réduire les conséquences des risques identifiés et vous informe des consignes de sécurité à connaître.

Parallèlement un plan communal de Sauvegarde (PCS) est en cours de réalisation. Il aura pour objectif d'organiser les secours en cas d'évènement.

Le DICRIM est consultable et téléchargeable sur le site www.soubise.fr.

Je vous invite à en prendre connaissance.

Le maire
Robert CHATELIER

téléphone : 05.46.84.92.04

Ouverture des bureaux :

du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

jeudi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

localisation :

LE RISQUE « INONDATIONS PAR EROSION ET SUBMERSIONS MARINES »

Cela peut survenir par grand vent d'ouest avec une marée à fort coefficient comme en 1999 et 2010 pour les terres à un niveau inférieur à 4.40 NGF.

Mais également par fortes pluies soutenues et continues sur plusieurs jours comme en 1982 et 1996 et le débordement de la Charente.

Mesures prises par la commune

- Les digues sont entretenues par l'association syndicale du marais de Lupin.
- des fossés ont été créés et sont entretenus par la commune au lieu dit la Mornètrie et le conseil général a redimensionné la buse passant sous le CD n°125 pour faciliter l'évacuation des eaux du fossé

- moyens humains : alerte en porte à porte, recensement des foyers concernés par une fiche de renseignements, mise en place d'une réserve communale de sauvegarde

- moyens matériels : pompe, groupe électrogène, tractopelle, réquisition de la salle des fêtes pour les personnes sinistrées.

mairie : 05.46.84.92.04
services techniques : 06.07.39.30.12
gendarmerie de Saint Agnant : 17
pompiers de Rochefort : 18

La zone de marais bordant la Charente ainsi que le quartier du port, la rue Pierre Loti, la rue Savigny (côté Nord) jusqu' au lieu dit le Pontet (bas de la rue Pasteur) ; les bas de St Hilaire du Four de Lorange et des Jamelles

Pour le risque inondation par les eaux de pluie uniquement, un secteur compris entre la Mingolière et la Mornètrie, le bas du Chemin vert et le Routissant entre le CD 125 et le CD 238^E1.

Le détail est consultable dans le plan local d'urbanisme sur le plan au 1/5000ème et dans le dossier « élaboration PPRN».

consignes de sécurité et alerte

	▶ fermez portes, fenêtres, soupiraux aérations		▶ montez à pied dans les étages
	▶ termmez le gaz et l'électricité		▶ écoutez la radio ▶ respectez les consignes des autorités
	▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer		▶ ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

LE RISQUE

MOUVEMENTS DE TERRAINS

C'est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou sous-sol dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par les actions de l'eau et de l'homme.

La commune a fait l'objet de reconnaissances d'état de catastrophes naturelles dues à la sécheresse et ré-hydratation des sols pour les périodes : 1989 à 1996, de 2000 à 2001, en 2003 et en 2005.
Une demande est en cours pour l'année 2009.

Une secousse tellurique a été ressentie en 1976.
La commune est classée en zone 3 (risque modéré)

localisation :

l'ensemble de la commune est classé est zone sismique.

Présence d'une carrière de calcaire à proximité du lieu-dit le Renfermis et du quartier du moulin de madame

Mesures prises par la commune
aucune mesure particulière.

Pas de moyen d'alerte. La vigilance de chacun est recommandée.

Mairie : tél. 05.46.84.92.04
préfecture : tél. 05.46.27.43.00
Bureau des recherches géologiques et Minières : tél. 05.49.38.15.38

consignes de sécurité et alerte

PENDANT (protégez-vous la tête avec les bras)

A L'INTERIEUR



▶ abritez-vous
sous un meuble
sodide

A L'EXTERIEUR



▶ éloignez-vous
des bâtiments
▶ si vous êtes en
voiture restez-y

APRES



▶ fermez le gaz
et l'électricité



▶ évacuez les
bâtiments et n'y
retournez pas
▶ ne prenez pas
l'ascenseur



▶ ne touchez pas
aux fils
électriques
tombés à terre



▶ écoutez la radio
▶ respectez les
consignes des
autorités

LE RISQUE INDUSTRIEL

C'est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Principales manifestations : l'incendie, l'explosion, la pollution de l'air (toxicité).

Les sites sur Soubise sont : la carrière du Renfermis avec ses centrales d'enrobé et de béton, le secteur du Four de Lorange avec une usine de parpaings et la zone du Chemin vert accueillant une usine aéronautique et une entreprise de mécanique.

Mesures prises par la commune

Les mesures prises :

- pas de construction d'habitations autour des établissements
- contrôles réguliers sur le site des carrières par la DRIRE
- Plans de secours internes réalisés par les chefs d'établissements

Pas de moyen d'alerte.

Mairie : tél. 05.46.84.92.04

Préfecture : tél. 05.46.27.43.00

Pompiers : tél. 18

localisation :

le lieu-dit le Renfermis

le Four de Lorange

La zone industrielle du Chemin vert

consignes de sécurité et alerte

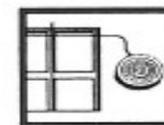


ALERTE

Sirène ou services de secours



- ▶ rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche



- ▶ fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations



- ▶ écoutez la radio



- ▶ respectez les consignes des autorités



- ▶ n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer



- ▶ ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



- ▶ ne fumez pas

FIN D'ALERTE

30 secondes

